L'hommage de la France à Jeanne d'Arc

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un temps d'arrêt. La police renforce les barrages. Soudain, une sonnerie de clairons et un roulement de tambours annoncent le départ des ligueurs d'A. F., que précède en automobile le rédacteur en chef de l'organe royaliste, M. Pujo. Des applaudissements éclatent quand, dans un groupe compact, on aperçoit, nu-tête, vêtu d'un pardessus gris, M. Léon Daudet, qui, pour la première fois depuis son retour de Belgique, prend part à une manifestation publique dans la rue. A son côté, marchent sur un rang M. Charles Maurras et les membres du Comité directeur de « L'Action Française ». A chaque instant, des ligueurs se détachent du cortège pour déposer de nouvelles couronnes au pied de la statue. Au pas cadencé, pendant une heure encore, les délégués de toutes les provinces françaises, l'Association des jeunes filles royalistes, les mineurs et les cheminots d' « Action Française » vêtus de leur uniforme, les élèves candidates aux grandes écoles coiffées du calot ou du béret, défilent.

Boulevard Malesherbes, rue Royale, rue de Rivoli, la foule est plus dense.

La pluie, qui avait fait place à quelques éclaircies ensoleillées, se remet à tomber avec violence. Le défilé n'en poursuit pas moins sa marche. Il est midi 30 au passage du dernier groupe. Place du Théâtre-Français, le cortège se dislogue. Le service d'ordre est levé quelques instants après. Aucun incident n'est venu troubler cette fête de reconnaissance nationale.

Le défilé d'aujourd'hui, tant par son ampleur que par sa magnifique tenue, comptera parmi les plus émouvants.

A ROUBAIX

La messe de midi, dimanche à Saint-Martin, a revêtu pour la fête de la Sainte de la Patrie une éclat inaccoutumé.

L'office était célébré par M. l'abbé Deherripon et dans les stalles avaient pris place M. le chanoine Bègne, doyen de Saint-Martin, et un nombreux clergé.

Une vingtaine de drapeaux de diverses sociétés patriotiques de la ville formaient dans le chœur une brillante garde d'honneur, au tour des nombreux dirigeants des sections militaires ou patriotiques, ainsi que des personnalités civiles et militaires les plus marquantes de la région.

C'est à M. l'abbé Langlais qu'était échu l'honneur de faire le panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc.

En termes élevés, le prédicateur a dégagé magnifiquement les grandes leçons de la vie et de la mort de l'héroïne se résumant en ce seul mot : « servir ».

Depuis le jour où Elle sait la grande mission à laquelle l'ont initiée les voix, Jeanne n'a de cesse qu'elle ne l'ait accomplie Et cette façon même dont elle s'y est donnée tout entière est la preuve la plus brûlante de l'amour que son cœur de vingt ans, tendre et délicat aussi, portait à Dieu et à la France.

Cet admirable don de soi qu'elle pratiquait depuis sa plus tendre enfance la met au premier plan, nous dit le prédicateur, de la plus admirable chanson de geste vécue sur notre sol, en même temps que les divines directives consacrent la primauté du rôle de la France : « Gesta Dei per Francos... »

Quand enfin elle assiste triomphante au sacre de son Roi, à Reims, éclate librement sa joie contenue jusqu'à ce grand événement, voulu par Dieu et conclu par Elle : « Or donc est accompli le bon plaisir de Dieu... »

Puis c'est l'ultime sacrifice au bûcher de Rouen et son cœur que le bourreau retrouve intact dans la cendre chaude. La flamme a consumé le corps, mais elle se dresse plus pure et auréole à jamais la figure impérissable de la libératrice de notre sol, de la Sainte de la Patrie.

* * *

La Chorale Saint-Martin s'est fait entendre dans l'exécution du *Kyrie* en ut mineur, et de l'*O Salutaris*, de Gounod, du *Regina cœli*, d'Aichinger, et pour terminer, la magnifique cantate à Jeanne d'Arc, de F. de la Tombelle.

M. Perment a dirigé avec l'autorité qu'on lui connaît ces brillantes exécutions. Les orgues étaient tenus par MM. Deleporte et Picavet. On a pu apprécier dans le dernier morceau le talent si sûr de Mlle Vanoverberghe, soliste.

A TOURCOING

Le cortège traditionnel

Comme chaque année, Tourcoing a célébré hier la fête de Jeanne d'Arc, grâce à l'initiative privée — en l'occurrence représentée par les *Amis de Tourcoing* — remplaçant l'initiative officielle défaillante.

Manifestation sobre, sans doute, mais dans laquelle le cœur de la foule a vibré à l'unisson pour témoigner ses sentiments admiratifs envers la libératrice aimée.

La jeunesse des écoles, les sociétés sportives, les Fédérations d'amicales, les groupements catholiques, les Vieux Médaillés, les Anciens combattants français et belges, en un mot la grande partie des sociétés et groupements locaux, répondant à l'appel des *Amis de Tourcoing*, avaient accepté de prendre place dans un cortège qui, parcourant les rues de la ville, allait se rendre place Charles-Roussel, pour saluer l'effigie de l'héroïne.

Sur cette place, devant la Bourse du Commerce, se trouvait, dans un cadre merveilleux, la statue de Jeanne d'Arc et c'est devant elle qu'allaient défiler, le matin, le cortège traditionnel, puis l'après-midi, la foule et la jeunesse.

A 11 h. 30, le cortège, dirigé par M. E. Guéranger, vice-président des *Amis de Tourcoing*, assisté de M. J. Van den Driessche, conseiller technique, quittait la rue Winoc-Chocqueel et par les rues du Château, Verte, de la Malcense, Auber, de Gand et Saint-Jacques, arrivait, à 12 h. 10, place Ch.-Roussel. Quatre groupes avaient été formés, tant le nombre des assistants était nombreux, et en tête de chaque cortège se trouvait une société de musique : *La Fanfare cycliste de la Marlière, La Fraternelle, L'Harmonie du Brun-Pain* et *La Fanfare du Blanc-Four*.

En passant devant Jeanne d'Arc, chaque société déposait une gerbe de fleurs, tandis que son drapeau prenait place sur les côtés de la statue.

Quand toutes les sociétés furent installées dans le plus grand ordre, l'hymne national retentit, puis ce fut la dislocation.

Au balcon de la Bourse du Commerce se trouvaient réunis les représentants des corps constitués qui avaient accepté de rehausser, par leur présence, cette belle manifestation.

On a particulièrement remarqué la belle ordonnance du cortège, la parfaite tenue des Gymnastes, des Scouts, le nombre élevé des Anciens combattants et des Médaillés du Travail et enfin le groupe figuratif, soigneusement réglé et très fourni.

Toute la journée, des fleurs ont été déposées au pied de la statue de la Grande Française et, le soir, ces fleurs recueillies par les soins des organisateurs furent portées sur la tombe des soldats français reposant dans les cimetières de Tourcoing.

Une fois de plus, les *Amis de Tourcoing* ont témoigné de leur esprit d'initiative, en permettant à tous les admirateurs de Jeanne d'Arc d'honorer sa mémoire et d'exprimer leur reconnaissance à la libératrice.

A WATTRELOS

Les émouvantes cérémonies qui se déroulent chaque année, dans les rues de la commune, ont été contrariées hier, par le mauvais temps.

Néanmoins, les habitants voulurent montrer leur fidélité envers la sainte héroïne en arborant le drapeau tricolore et en assistant, autant que le temps le leur permit, aux différentes manifestations de la journée.

Le cortège qui devait se former le matin à la rue Traversière, ne put avoir lieu en raison de la pluie. Mais, malgré ce fâcheux contre-temps, la vaste église de Saint-Maclou était comble. Six drapeaux, ceux de la Jeunesse Catholique, de la Musique Municipale, des Anciens Combattants de 1870-71, de la Fraternelle des Combattants, des Anciens Combattants belges ornaient le chœur.

A l'Evangile, le R. P. Lucien Nottebaert, Jésuite, enfant de la paroisse, prononça avec éloquence, le panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc. Il débuta par un bref aperçu de la vie extraordinaire de cette jeune vierge de Lorraine et montre ensuite que celle-ci incarnait idéalement la Patrie : La Patrie, c'est-à-dire, notre être complet aspirant à la vie et à la liberté. Voilà ce que Jeanne est venue sauver.

« Et, ajoute le R. P. Nottebaert, si nous voulons que la France vive dans les siècles à venir, soyons fidèles à Jeanne. La France vivra parce que toujours s'étendra sur elle la protection du Christ qui a fait la France. »

Au cours de la cérémonie, la Musique Municipale, sous la direction de M. Deltète, fit entendre quelques morceaux choisis. Sur le kiosque de la Grand'Place, un concert fut ensuite donné par Les Enfants de la Lyre, sous la direction de M. Duhamel.

Pendant la journée, la vente des ballons et de petites fleurs fut bien suivie.

Espérons que l'année prochaine, avec le beau temps, cette fête nationale de Jeanne d'Arc puisse se dérouler dans toute son ampleur.

A LILLE

A Lille, la plupart des édifices publics étaient pavoisés et de nombreuses maisons décorées du drapeau national et de l'étendard aux couleurs de l'héroïne.

Vers 10 h. 30, les divers groupements composant le cortège traditionnel, se rassemblait dans les rues Nationale, Masséna et Jacquemars-Giélée, tandis que la foule se massait autour de la place Jeanne-d'Arc.

A 11 h., précédé d'un peloton de quinze cavaliers du Collège de Marcq, l'immense cortège se mit en marche et défila devant la statue de la sainte libératrice, où se tenaient les principaux membres du Comité de Jeanne d'Arc.

A ce moment, le temps s'éclaircit et pendant quarante-cinq minutes les groupes se succédèrent, précédés de leurs drapeaux, saluant au passage la statue, dont le socle fut bientôt couvert de magnifiques gerbes de fleurs. Environ dix mille membres des sociétés de gymnastes, anciens combattants, jeunesses catholiques, jeunesses patriotes, de la Fédération nationale catholique et de l'Action française rendirent ainsi un magnifique hommage à l'humble bergère qui sauva la France du joug de l'étranger.

Le cortège se rendit ensuite à l'église Saint-Maurice, où un « Te Deum » solennel fut chanté en présence de Mgr l'évêque de Lille, entouré de Mgr Jansoone et de MM. les chanoines Lotthé et Vieleux.

Dans l'assistance, on notait M. Luzy, représentant M. le Préfet du Nord; M. le général Oudry, représentant le général Boquet et de nombreux officiers; MM. Nicolle et Coutel, députés; plusieurs conseillers généraux et d'arrondissement; les consuls de Pologne et de Tchécoslovaquie; M. Dardot, substitut du procureur de la République, etc...

Le sermon fut donné par le R. P. Ducatillon, qui précisa la signification de la cérémonie: Honorer Jeanne d'Arc c'est honorer la France, dont elle fut la personnification la plus pure; héroïne nationale, elle fut aussi héroïne chrétienne. Et l'orateur termina en souhaitant que tous les Français, suivant l'exemple de Jeanne, fassent de Dieu leur but suprême pour la plus grande gloire de la Patrie.

Dans toute la région, la fête de l'héroïne a été célébrée avec le même entrain.

— On a arrêté, à Perpignan, sous l'inculpation d'abus de confiance et banqueroute frauduleuse, le banquier Jacques Vidal. Le passif serait de 2 millions.

— Le Congrès National du Syndicat général des employés des P.T.T., qui s'est tenu à Toulouse, a voté une résolution réclamant la suppression totale de la distribution du dimanche et l'application pure et simple du repos hebdomadaire.

Dernière Heure

La procession générale de clôture du Congrès eucharistique de Carthage

Carthage, 11 mai. — A 15 h. 30, la procession générale de clôture du Congrès est formée. On y remarque un groupe nombreux d'ecclésiastiques en soutane noire, précédés de drapeaux tricolores. Ce sont les prêtres et religieux mutilés et anciens combattants. Des applaudissements nourris saluent le passage de la procession.

Derrière les archevêques, sous un dais de soie blanche tout brodé d'or, tenu par six Pères Blancs, marche le cardinal-légat entouré des prélats et des gentilshommes de sa suite.

Derrière le dais, viennent Mgr Lemaître, archevêque de Carthage, et sa suite, puis les cardinaux ceints de la cappa magna, dont la foule admire les longues traînes portées par des Pères Blancs. Le groupe de Bizerte, le général de Chambrun, commandant supérieur des troupes de Tunis, enfin le Comité permanent du Congrès eucharistique et les Pères Blancs ferment la marche.

La procession fait le tour de l'amphithéâtre pour rendre un dernier hommage aux premiers martyrs, puis elle remonte lentement vers la Primatiale. La foule immense, couvrant toutes les pentes de la colline sacrée, est vivement impressionnée.

La procession terminée, le cardinal-légat paraît au balcon central de la Primatiale et, tandis que des milliers de voix entonnent le *Tantum Ergo*, que l'ostensoir flamboie sur les murs blancs de la cathédrale, le légat donne à la multitude la bénédiction papale.

Le 30e Congrès eucharistique a pris fin.

Un drame terrible dans une commune du Var

Vinon, 11 mai. — L'horloger Paul Barthélemy, demeurant cours Mirabeau, à Aix, prenait pension à Vinon, avec son amie, Mlle Anna Perrier, âgée de 20 ans, chez les époux France.

Anna Perrier s'enfuit avec le jeune Moïse France, 21 ans. Après être retourné à Aix, Barthélemy revint à Vinon où les jeunes gens étaient rentrés, et demanda à Anna Perrier de revenir avec lui.

Elle s'y refusa, Barthélemy sortit alors un revolver et tira sept fois sur le groupe. M. France père et sa fille Jeanne, mortellement frappés, Mme France, grièvement blessée, s'écroulait également. Les deux fils ainsi qu'Anna Perrier avaient pu s'enfuir. Moïse s'arma d'un fusil, tira sur Barthélemy qui s'affaissa très grièvement blessé. Barthélemy a été consigné dans une clinique et mis à la disposition de la justice. Mme France, dont les jours sont en danger, a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

Dernières Nouvelles Régionales

Un habitant de Cysoing grièvement blessé dans une collision, à Armentières

Dimanche, à 13 h. 30, au carrefour de la rue Nationale et de la rue Sadi-Carnot, à Armentières, une motocyclette conduite par M. Emile Delebecq, 42 ans, demeurant 45, rue de Lille, à Cysoing, qui était accompagné de son fils, est entrée en collision avec une camionnette conduite par M. Henri Dubure, de Saint-Omer. Le choc se produisit à l'arrière de la voiture; la moto se retourna et fut démolie. Ses deux occupants, dont l'état a été jugé grave, ont été hospitalisés à Armentières. M. Butin, secrétaire principal de police, a maintenu le conducteur de la camionnette à la disposition du Parquet, qui a été averti.

Dernières Nouvelles Sportives

BASKET-BALL

LE FOYER DE MULHOUSE VAINQUEUR du C.S. PLAISANCE de PARIS EST CHAMPION DE FRANCE

Paris, 11 mai. — Cet après-midi a eu lieu aux arènes de Lutèce, la finale du championnat de France de basket-ball. Elle mettait en présence le Foyer Alsacien de Mulhouse, tenant du titre et le C.S. de Plaisance. Les Mulhousiens triomphèrent par 28 points à 23 et conservent ainsi le titre de champions de France.

En lever de rideau, l'A.S. Bon Conseil remporta une classique victoire sur l'A.S. Saint-Hippolyte, par 37 pts à 20.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CERCLE SPORTIF BRUGEOIS BAT LE RACING-CLUB DE ROUBAIX, par 1 but à 0

Les nouveaux champions du Nord s'étaient déplacés dimanche à Waereghem (Belgique), pour rencontrer les actuels champions de Belgique, le Cercle Sportif Brugeois. Comme en témoigne le résultat, le Racing-Club de Roubaix, quoique privé des services de Loecke et d'Hewitt, sélectionnés à Paris, se comporta magnifiquement, ne succombant que par 1 but à 0.

LA MARCHE

EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DE LA COURSE PARIS-LILLE

Hier a été courue à Lille une épreuve de marche organisée à l'occasion du huitième Paris-Lille cycliste. Elle a été gagnée par le marcheur Etienne Lainé, champion du Nord 1929 et vainqueur du Tour de Paris 1929. Il avait pourtant comme adversaires les marcheurs les plus réputés de France.

CYCLISME

LE CHAMPION DE FRANCE N'A PU, PAR SUITE DE LA PLUIE, ÊTRE CONNU DIMANCHE

Paris, 11 mai. — Au Parc des Princes, après une heure de course, Paillard avait effectué 69 km. 440. Vers le 85e km., la pluie se mettant à tomber empêche les concurrents de poursuivre l'épreuve et au 88e km., la course est arrêtée. A ce moment, le classement était le suivant : 1er, Paillard, en 0 h. 15'50; 2e, Urago, à 120 m.; 3e, Lacquehay, à 5 tours; 4e, Marvennier, à 11 tours; 5e, Aubert, à 14 tours; 6e, Auguste Wambst, à 15 tours; 7e, Catulal, à 15 tours 1/2; 8e, Sady Leport, à 18 tours. Suivant le règlement, l'épreuve n'ayant pas comporté la distance réglementaire, celle-ci sera recourue entièrement mercredi prochain sur la même piste, à 18 h., avec les neuf concurrents de cet après-midi.

LA IVe JOURNÉE DES MILITANTS DES SYNDICATS LIBRES DE ROUBAIX-TOURCOING

La quatrième journée des militants des Syndicats Libres s'est tenue dimanche, dans la salle de la Maison des Syndicats, 39, rue Henri-Carrette, à Roubaix, devant un bon nombre d'ouvriers et employés.

LE COURS DE M. JOSEPH DANEL

« C'est une question complexe et délicate que celle des relations ouvrières et patronales, dit M. Joseph Danel, mais pour la résoudre il y a une doctrine et il y a des principes et il pose de suite deux questions: Les organisations professionnelles, patronales et ouvrières, sont-elles légitimes? Et si elles le sont, ne s'ensuit-il pas logiquement qu'il faut qu'il y ait entre elles des relations?

» L'organisation est fondée sur un droit naturel, que nul ne peut contester et qui est pour l'homme un besoin psychologique, un besoin d'ame dit le conférencier. Ce droit est reconnu et mis en application par toutes sortes d'intérêts et de besoins divers; il s'impose d'autant plus vivement quand il s'agit des intérêts si graves de la profession. Dès lors que ceci est posé, il faut admettre que ces organisations doivent collaborer, car sans quoi leur but ne serait pas atteint et leur refuser le droit d'agir serait équivalent à leur refuser le droit d'existence.

» Il faut admettre de même que ces organisations doivent être autonomes et qu'elles aient et se donnent la forme et les chefs qu'elles veulent.

» Le conférencier montre ensuite que les relations entre organisations patronales et ouvrières existent plus qu'on ne le croit d'une manière générale. Il arrive que ce soit des relations officieuses, inavouées, ce sont tout de même des relations effectives, quand ce ne serait que par le canal de la presse quotidienne, une organisation agissant sur l'autre par des déclarations opportunes. »

Une discussion intéressante révèle ensuite l'ardent désir qu'ont les ouvriers chrétiens d'une collaboration effective, et l'envisagent même sur des terrains qui, sans être spécifiquement professionnels, permettraient de se comprendre et de se connaître mieux.

Un repas en commun réunit tous les auditeurs.

LE COURS DE M. LOUIS BLAIN

Le travail reprend ensuite pour entendre M. Blain sur la question des salaires dans le Nord. M. Blin envisage la question d'une manière générale et indique successivement les divers éléments économiques qui influent sur les salaires. Le coût de la vie tout d'abord, mais cet élément est depuis quelques années stabilisé du fait même de la stabilisation du franc. La situation économique, bonne ou mauvaise, joue également un grand rôle et le conférencier cite des professions où des fluctuations se sont successivement produites du fait de cet élément.

Mais il y a quelques chose qui, dans l'avenir devra avoir une grande influence sur les salaires ouvriers, c'est la rationalisation. M. Blain indique que ces méthodes nouvelles qui sont cause de bénéfices nouveaux doivent assurer aux ouvriers des salaires justes, il indique aussi les moyens de parer à certaines crises de chômage qui sont parfois le résultat d'une production extrêmement poussée.

A la suite de cet exposé eut lieu une discussion très approfondie sur la question des salaires et les conditions de travail en général.

PETITES NOUVELLES

— Une explosion, que l'on croit due à un dégagement de gaz de charbon, s'est produite dans le four d'une boulangerie, à Pontevedre, tuant trois personnes et en blessant plusieurs autres. Le garçon de la boulangerie a eu le bras arraché. Les dégâts sont très importants.

— La souscription ouverte au profit des sinistrés du Sud-Ouest, dès le 5 mars dernier, par la Fédération protestante de France, a produit à ce jour près de 1.200.000 francs.

— Une automobile transportant quatre personnes qui se rendaient aux courses de taureaux, à Madrid, est entrée en collision avec une autre automobile occupée par deux personnes. Les deux voitures ont capoté. On retira un mort. Les cinq autres occupants sont grièvement blessés.

— M. Martin Karl, marchand ambulant, habitait avec sa famille dans une roulotte, faubourg de Troyes, à Bar-sur-Seine. Rentrant chez lui, il eut une discussion avec son fils, François, qui, s'emparant d'un piquet en fer en porta un violent coup à son père et le tua.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 12 mai :

Aujourd'hui saint Pancrace; demain, saint Servais.
Soleil : Lever à 5 h. 15; coucher à 19 h. 19.
Lune : Premier quartier du 5; pleine le 12.
Bulletin météorologique pour la journée du 12 mai (Région Nord) : Ciel nuageux avec éclaircies et averses avec grains; vent Ouest passant à Nord-Ouest; température en faible baisse; minimum en baisse de 2°.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de l'Enfance : 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.
Cirque Fourtier : à 20 h. 30, à l'Hippodrome.

La distribution des primes des legs Alfred Motte-Grimonprez, Lallemand, Gadenne, etc...

Dimanche, à 11 h., a eu lieu dans la salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville, la distribution annuelle des primes accordées aux personnes aidées par le Bureau de bienfaisance.

Cette cérémonie était présidée par M. Alfred Lerouge, vice-président de cet établissement charitable, entouré de MM. Maurice Fourgous, Gaston Dubureq, le docteur Delahousse, Dumont, Winants, administrateurs, le chanoine Bègne, doyen de Saint-Martin; Michel Motte, Eugène Motte fils, Emile Meillassoux, membres de la famille Motte-Grimonprez et M. Cordonnier, secrétaire du Bureau de bienfaisance.

M. Alfred Lerouge remercie et félicite les représentants de la famille Motte-Grimonprez et des autres bienfaiteurs, puis il expose la façon dont seront réparties les primes des généreux donateurs.

« C'est avec un vif plaisir, dit-il, que je vous fait part qu'un généreux anonyme a remis une somme de 700 fr. à répartir entre les bénéficiaires du legs Alfred Motte-Grimonprez, ce qui portera cette prime de 50 fr. à 150 fr. »

M. Michel Motte prend ensuite la parole. « Grâce, dit-il, à votre bonne administration, le Bureau de bienfaisance a pu cette année augmenter le nombre de primes et rendre ainsi hommage à un plus grand nombre de familles indigentes. Mon grand'père Alfred Motte fut donc, non seulement, le précurseur de la grande industrie, mais encore l'initiateur d'un mouvement social, que nous sommes heureux de voir s'épanouir actuellement, c'est-à-dire les allocations familiales.

» Je ne crois donc pas m'avancer outre mesure en m'engageant au nom des héritiers Alfred Motte-Grimonprez à rajuster prochainement le montant des présentes primes. »

Il termine en rendant hommage à la mémoire de MM. Lallemand et Gadenne et aux Comités des fêtes de quartiers, qui contribuent à cette œuvre.

Le secrétaire du Bureau de bienfaisance, M. Cordonnier, donne alors lecture de plusieurs lettres d'excuses, puis a lieu la lecture du palmarès.

PRIMES DE PROPRETÉ accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Cette année, la valeur totale des primes est de 3.607 fr.

Deux buffets d'une valeur de 285 fr. l'un. — Vanreust Théophile, rue de la Vigne, 81, cour Vanbeveren, 7; Verquain Paul, rue Plutarque, 4.

Cinq berceaux garnis d'une valeur de 205 fr. l'un. — Anselme Joseph, rue des Anges, 120; Eyelands André, place Carnot, 18, cour Baustart, 1. — Liénard Jules, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 36. — Caillard Isidore, rue Saint-Antoine, 83, cour Delvallée, 1. — Petit Victor, rue Léonard-de-Vinci, 2, appart., 2.

Deux cuisinières d'une valeur de 266 fr. l'une. — Vandewalle Gustave, rue Hoche, 24. — Dogimont Jacques, rue Jean-Macé, 71.

Dix lots de six chaises d'une valeur de 148 fr. le lot. — Gaultier François, rue du Bon-Secours, 24. — Femme De Bruyne, née Manse Berthe, rue Vallon, 19; Vve Potteau, née Delaeghier Marie-Louise, rue du Pile, 146. — Degrève Vital, rue et cour Voltaire, 1. — De Roux Léon, rue et cour Marengo, 10; Verschuere Oscar, rue d'Orsay, 41. — Malfait Florimond, rue Jean-Macé, 95. — Faure Joseph, rue Rubens, 93; Deschamps Henri, rue Jean-Macé, 135; Mortier Jules, rue Edouard-Vaillant, 100, cour Poissonnier, 7.

PRIMES DE PROPRETÉ accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus.

La valeur totale de ces primes est de 350 fr.

Sept primes de 50 fr. chacune. — Brouwers Louis, rue Delezenne, cour St-Amé, 3; Duflos Eugène, rue de la Guinguette, 56, cour Mullier, 16; De Wyndt Louis, rue de Tourcoing, 106, cour Saint-Louis, 16; Wermiens Gustave, boulevard de Fourmies, 177, app. 6; Ghesquier Carlos, rue de Wasquehal, 6; Claessens Jean, rue de Maubeuge, 64; Piévet Emile, rue Jean-Macé, 99.

PRIME accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gadenne-Michollet à une personne ayant recueilli un orphelin pendant l'année.

Cette prime est d'une valeur de 140 fr.
Lebailly René, rue Galvani, 55.

PRIMES DE PROPRETÉ accordées en vertu des dispositions des legs Théodore Lallemand et Julien Gadenne aux familles nombreuses et aux ménages ouvriers les mieux tenus.

La valeur totale de ces primes est de 950 fr.

Dix-neuf primes de 50 fr. chacune. — Lenglin Marcel, rue Jacquard, 146; Glorieux Clément, rue Jacquard, 156, cour Chéron, 3; Rohbert Albert, rue de Tourcoing, 20; Passard Vital, rue de l'Espérance, 54; Lefebvre Fernand, rue de l'Alouette, 13 bis, cour Mullier, 1; Becquet Jules, rue Blanchemaille, 123, cour Franck, 12; Femme Bonnier, née Biensaimé Adrienne, rue Victor-Hugo, 171; Lemaire Edgard, rue de Naples, 96; Deyt Paul, Grande-Rue, 235; Desreumaux Dominique, rue Léon-Allart, 2; Vanschamelhout Edmond, rue des Longues-Haies, 56, cour Roussel, 19; Coulle Alfred, rue Horace-Vernet, 57; Vandevelde Henri, avenue Alfred-Motte, bavaq. 7; Caby Célestin, boulevard de Fourmies, 169, app., 6; Gydé Auguste, avenue Linné, square des Platanes, 2; Lebigre Ernest, rue L.-Vaillant, 100, cour Poissonnier, 9; Mathis Henri, rue Jean-Macé, 139; Ornelis Rémi, rue des Longues-Haies, 128, cour Lesros, 19; Vve Pollet, née Créteau Clémence, rue Jouffroy, 59.

(*A suivre.*)

HALLE FLIPO. — Beurre, 16.50: extra, 17.75 et 21. Café, 16.75. Gruyère, 13. Biscuits, 6.50-11.

LES FABRIQUES D'APPAREILLAGE ET DE CABLES ÉLECTRIQUES DU NORD désireux d'éviter tout mécompte à leurs clients, les informent qu'elles n'ont aucune succursale à Roubaix.

Leur seule maison de vente pour la région du Nord est toujours située à **Lille, 1 et 3, rue Sans-Pavé**, leur siège social. C'est uniquement là qu'ils trouveront les fils et câbles fabriqués à l'usine de Croix, dans la seule câblerie située en pleine centre de la région la plus industrielle du Nord; l'appareillage électrique de qualité qu'ils ont l'habitude d'employer, les incomparables postes secteur, Haut Parleur et Diffuseur Nora. 36564

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION des ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Dimanche, à 11 h. 30, a eu lieu dans une salle de l'établissement, l'assemblée générale trimestrielle des Anciens élèves de l'Institution Saint-Louis. Suivie par un très grand nombre d'adhérents, cette réunion était présidée par M. J. Verhoest, entouré de M. l'abbé Honoré, supérieur de l'Institution; M. l'abbé Phalempin, directeur de l'Association et des membres du Comité, MM. A. Lanthier, secrétaire général; P. Huyghe, trésorier; J. Delcroix, H. Pennequin et A. Goen.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue aux membres du Club des supporters du Racing-Club de Roubaix, qui sont venus demander que leur union soit béni à l'occasion de la fête de sainte Jeanne d'Arc et de la messe célébrée pour les anciens décédés. Cette simple et touchante cérémonie a eu lieu à l'issue de la messe.

On entend d'abord un intéressant rapport de M. L. Lemaire, sur l'œuvre admirable des vaillants scouts : M. P. Defollin donne un rapport détaillé sur la Congrégation. Sur le Cercle d'études, ce sont MM. P. Picavet et G. Lambrecq qui donnent à l'assemblée un compte rendu de leurs travaux. Les rapports de MM. Pennequin, sur la bibliothèque; A. Vilquin, sur les sports; A. Lanthier, sur les Parnassiens, sont également approuvés à l'unanimité, de même que l'intéressant rapport de M. A. Lanthier, secrétaire général, sur la vitalité de l'Association et celui de M. Huyghe, trésorier, qui expose la situation financière.

Des allocutions empreintes d'un grande familiarité ont été ensuite prononcées par MM. les abbés Honoré, supérieur et Phalempin, directeur.

La réunion s'est terminée par le tirage d'une brillante tombola.

Linge de Table. Léon Cavelle, 73, r. Nain. 4661b

LA FÊTE DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA JEANNE D'ARC »

Cette année encore la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc », de la paroisse Sainte-Jean-Baptiste, a fêté sa patronne avec un éclat exceptionnel. Après avoir assisté à la grand'messe, les gymnastes se sont rendus au Patronage, rue Jean-Baptiste-Notte, où leur fut offert un vin d'honneur. M. l'abbé L. Dhaye, aumônier, présenta la société à MM. Lepoutre et Réquillart, président et vice-président d'honneur, qui répondirent par une délicate allocution, exprimant tout le plaisir qu'ils éprouvaient à s'intéresser à une aussi belle société.

M. Ducarin énuméra ensuite les succès remportés par la Jeanne d'Arc.

A 16 h., dans la salle du Patronage, qui contenait une nombreuse et sympathique assistance, a eu lieu une attrayante séance récréative. Après une brillante ouverture par l'orchestre, les gymnastes sous la direction de leur dévoué chef, M. De Necker, ont produit divers exercices qui ont été chaleureusement applaudis, ainsi que le charmant ballet des Pierrots et Pierrettes, création de M. De Necker.

Le programme, d'une conception heureuse, comportait aussi d'attrayants numéros. C'est ainsi que les auditeurs, charmés, ont successivement applaudi MM. Desmons, ténor; Bellois, baryton; Mlle Vanoverberghe, soprano, ainsi que le sympathique Deasauvages dans ses amusantes pasquilles tourquenoises.

LA TEINTURERIE MAINCENT, 20, rue du Vieil-Abreuvoir (Tél. 15.45), Rx et 62, rue St-Jacques (Tél. 10.37), Tr. par son installation moderne assure un travail rapide et parfait. 523

LA FIRME LANDRIEUX Frères étant dissoute, M. Félix LANDRIEUX, rue Sainte-Thérèse, 49, informe qu'il continue comme par le passé tous travaux de maçonnerie, etc. Bureaux et magasins, 80, rue Maubeuge. (T. 2009). 34061

DOMMAGES DE GUERRE. — Les porteurs d'obligations sexennales et titres amortissables inaliénables sont informés que la **BANQUE ESTIEVENART, 43, rue des Arts, à LILLE**, est preneur de toutes quantités au taux maximum. Paiement comptant. 34322

LES BONS VINS... J. FOURLINNIE, 38, rue de Lannoy, Roubaix (Téléphone 29.62). 36085

Les arguments frappants

Une ménagère, Mme Anna Beuscart, 48 ans, domiciliée 56, rue Sainte-Thérèse, cour Florin, 33, a porté plainte devant M. Malot, commissaire de police de permanence, contre son mari, Louis Beuscart, 48 ans, terrassier, même adresse, lequel, selon ses dires, l'aurait rouée de coups puis l'aurait mise à la porte. Une enquête est ouverte.

GARAGE pour 30 voitures. Atelier de réparations. 2, rue d'Epinal, Roubaix. 10291

FÉLIX POTIN, LILLE
vend ses délicieuses **CONFITURES**
36445 à des **PRIX EXCEPTIONNELS**

CROIX

Bénédiction du fanion de la Fédération nationale catholique de Saint-Pierre

La journée du dimanche 11 mai, jour de la fête nationale de sainte Jeanne d'Arc, sera, pour la paroisse de Croix-Saint-Pierre, marquée d'une pierre blanche. C'est, en effet, en ce jour qu'eut lieu la bénédiction du fanion de la section de la Fédération Nationale Catholique de la paroisse.

La cérémonie eut lieu à la messe de 10 heures. M. l'abbé Beun bénit le fanion offert par le Comité, puis célébra la messe, assisté de MM. les vicaires Heyte et Debeurme.

La Chorale paroissiale, dirigée par M. Desies, interpréta la messe de Oreste Ravanello. En outre, la Chorale des jeunes filles, sous la direction de M. Delattre, exécuta quelques chants.

A l'Evangile, M. l'abbé Beun développa les devoirs et les directives de la F.N.C.

Après la messe, le drapeau, suivi d'environ 1.500 membres, se rendit au cimetière, au Monument aux morts, devant lequel M. Flipo, directeur de la section, rendit hommage aux disparus et déclara que ce pourquoi ils luttèrent sera vaillamment défendu par la F.N.C.

Enfin le cortège, précédé de membres de l'Harmonie Mutuelle, se rendit au Cercle où, après un concert donné par cette musique et un chant exécuté par la Chorale paroissiale, M. P. Mulliez, délégué du Comité directeur diocésain, exprima sa joie personnelle et les félicitations de tous pour le magnifique travail de la section de Croix-Saint-Pierre. Il prononça ensuite l'éloge de sainte Jeanne d'Arc, qui concrétisa l'idéal de tout bon Français et rappela le programme de l'année: développer le sens de la famille, la protéger et élever l'enfant, lui donner de bons principes, en un mot faire un bon chrétien et un bon Français.

Un toast fut porté à sa santé et M. Flipo remercia les assistants, les engageant à assister à la soirée théâtrale, qui comporta deux pièces, dont une: « La goutte d'eau », jouée par d'excellents acteurs, fut une magnifique défense des religieux anciens combattants et l'autre: « Les deux sourds », une très fine comédie. Le petit J. Baas, monologuiste patoisant, se chargea avec beaucoup d'humour et de succès de faire divers intermèdes.

L'incendie des ateliers Pallez

Devant une recrudescence de l'incendie qui s'était déclaré, samedi après-midi, dans la fabrique de déchets de coton de M. Pallez, rue du Creusot, les pompiers de Roubaix furent obligés de rester sur les lieux jusque 22 h. 30, puis vinrent reprendre leur service dimanche, jusque 10 heures. Les pompiers de Croix, eux, continuèrent à inonder les multiples foyers, sans cesse renaissants et enfin le soir, ils purent regagner leur casernement, tout danger étant écarté.

BIJOUX CACAN 79, rue de Béthune, 79 LILLE
1re COMMUNION
COLLIERS — MÉDAILLES — CHAPELETS
Prix très avantageux :—
36517 —: Choix considérable

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 12 mai 1930 — N° 85.

Le Secret des Gorges du Loup

PAR

OLIVIER DUVERGER

Dans les affaires actuelles, même, ne s'était-il pas lourdement trompé, et n'était-ce pas l'habileté et le flair de son ami Maurice qui avaient résolu le mystère des trois informations ouvertes contre X... dès le début, et qui se clôturaient contre Louis Somail, dit Mac Nicol !

Qui donc aurait pu se douter que ce dernier, sous ces dehors distingués, son allure élégante, son langage châtié, la correction de sa tenue et de son éducation, n'était qu'un vulgaire criminel ? vulgaire, non pas; fort différent des autres, de la masse, ce qui l'amenait de s'être fourvoyé sur son compte !

Quelle fronde en songeant qu'il s'était assis à la même table, qu'il avait échangé